

Paieiment en ligne

Nouveau moyen de paiement

Nous vous informons d'un nouveau moyen de règlement mis à votre disposition pour le paiement des factures cantine / garderie à partir du mois de septembre.

Si vous le souhaitez, vous pourrez utiliser le paiement en ligne.

Pour cela, vous devez vous connecter en mode sécurisé sur la page de paiement de la DGFIP : www.tipi.budget.gouv.fr, dont l'adresse est indiquée sur votre avis des sommes à payer.

Dans le formulaire proposé à l'écran, vous devez saisir l'identification collectivité et la référence qui sont mentionnées également sur votre avis des sommes à payer.

Pour accéder au site de paiement cliquez sur l'image.

